



## **Demande d'utilisation de points acquis au titre du compte professionnel de prévention pour une majoration de durée d'assurance pour la retraite**



*(Articles L. 4163-13 et R. 4163-30 du Code du travail, L. 351-6-1, R. 351-27-1 et D. 161-2-1- 10 du Code de la sécurité sociale.)*

### **À lire avant de compléter le formulaire**

Vous pouvez utiliser tout ou partie des points de votre compte professionnel de prévention pour obtenir gratuitement une majoration de votre durée d'assurance pour la retraite c'est-à-dire l'attribution de trimestre(s) supplémentaire(s).

Pensez à consulter votre relevé de carrière ou de situation individuelle afin d'évaluer l'impact des trimestres supplémentaires sur le montant de votre future retraite.

Pour cela, vous pouvez, lors d'un entretien information retraite ou au moment de votre demande de retraite, obtenir une simulation de calcul tenant compte de la majoration de durée d'assurance accordée au titre du compte professionnel de prévention.

Dans ce cadre, les points sont utilisables par tranche de 10 et jusqu'à 80 points au maximum.

10 points permettent d'obtenir 1 trimestre.

Les conditions de prise en compte de la demande de majoration de durée d'assurance sont les suivantes :

- le solde de points disponibles sur votre compte professionnel de prévention doit être suffisant ;
- vous devez être âgé d'au moins 55 ans au moment de la demande ;
- vous pouvez demander au maximum 8 trimestres de majoration.

Si votre demande est validée, le nombre de points que vous aurez indiqué sur le formulaire sera réservé.

Pour toute information, contactez-nous au **3682** (service 0,06 €/minute + prix d'appel), du lundi au vendredi de 8 h à 17 h ou connectez-vous sur **[www.compteprofessionnelprevention.fr](http://www.compteprofessionnelprevention.fr)**.

Vous pouvez vous informer et effectuer vos demandes d'utilisation de points et toutes vos démarches liées au compte professionnel de prévention **en ligne en créant votre espace personnel sur <https://salarie.compteprofessionnelprevention.fr>**.



# Demande d'utilisation de points acquis au titre du compte professionnel de prévention pour une majoration de durée d'assurance pour la retraite



15511\*0&

(Articles L. 4163-13 et R. 4163-30 du Code du travail, L. 351-6-1, R. 351-27-1 et D. 161-2-1- 10 du Code de la sécurité sociale.)

**Important : merci de compléter le formulaire en majuscules à l'encre noire**

## • Votre identité

Madame  Monsieur

Votre n° de sécurité sociale

Votre nom de famille (nom de naissance) : .....

Votre nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu; ex. : nom du (ou de la) conjoint(e)) : .....

Vos prénoms (soulignez votre prénom courant) : .....

Date de naissance

Commune de naissance : .....

Département de naissance : .....

## • Vos coordonnées

Votre adresse : .....

Code postal  Ville : .....

Pays : .....

Votre numéro de téléphone  ou

## • Demande d'utilisation de points

Indiquez le nombre de points que vous souhaitez utiliser :  points

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus :**

**Je reconnais être informé(e)** qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-21 du Code de la sécurité sociale.

Fait à : ..... le

*(Texte miroir/braille)*

**Votre signature**

*La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1, 313-2, 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du Code pénal).*

*En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement ou non de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L.114-17 du Code de la sécurité sociale.*

Vous venez de remplir votre formulaire de demande d'une majoration de durée d'assurance pour la retraite. Merci d'envoyer votre formulaire par lettre non affranchie, à l'adresse suivante :

Compte professionnel de prévention  
Libre réponse 86057  
35099 RENNES CEDEX 9